



Usurpation d identité par mon pere

Par **chantal14**, le **19/05/2009** à **20:43**

Je viens d etre contactee par une societe de credit qui vient de m 'appeler sur mon portable, étant dans liste rouge, je ne sais pas quel moyen légal ou illégal elle a eu mes coordonnées.*

Et cette dite société, m'annonce que mon pere décédé depuis 1991 a souscrit un crédit en 1985 qui se monte à ce jour a 1 500 euros et que je suis co-signataire des dits documents alors que je n'ai jamais rien signé.

Je suis étonnée et surtout que j en conclus que mon père a usurper mon identité. Que dois-je faire ?? Quelles sont les démarches à effectuer ?? La dite société de crédit doit m'envoyer ces fameux documents.

Merci de votre réponse

Habitant à Marseille ou puis-je aller pour faire valoir mes droits

Par **Corentin**, le **19/05/2009** à **21:52**

N'en déduisez rien du tout pour l'instant, la société vous a peut-être tout simplement menti !
Sans preuve qui tienne la route, pas de dette !

Par **chantal14**, le **19/05/2009** à **21:57**

Merci,

je vous en dirai plus des reception du fameux courrier